Suppression de commissions de courtage

AIRLINES FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°39-2008 du 12 décembre 2008 **Adresse :** Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS -intermédiaire en bourse- en sa qualité de gestionnaire de AIRLINES FCP VALEURS CEA informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration réuni en date du 28 mars 2016 a décidé la suppression de la commission d'intermédiation en bourse prélevée sur les transactions boursières dudit fonds.

Cette suppression de commissions de courtage entrera en vigueur à partir du 24 octobre 2016.